

Les maires de SQY dénoncent la perte de leur autonomie fiscale

La respiration financière des collectivités ne cesse d'être étouffée, c'est le constat fait par l'ensemble des maires des 12 communes de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ils demandent une réforme fiscale d'ensemble reflétant l'autonomie de gestion des collectivités locales.

Emmanuel Macron fait peser la responsabilité de l'augmentation de la taxe foncière sur les maires. Une position que les élus de SQY ne peuvent tolérer alors que l'autonomie fiscale des collectivités est grignotée au fur et à mesure des suppressions d'impôts.

Le seul levier fiscal restant est donc l'impôt sur le foncier. Une ressource qui pèse sur une seule catégorie de nos citoyens : les propriétaires. Injuste et inéquitable mais la marge de manœuvre des maires est plus que limitée.

Les dotations de fonctionnement qu'ils perçoivent aujourd'hui sont insuffisantes et ne permettent plus de couvrir certains besoins pourtant essentiels de nos habitants, notamment en matière d'éducation, de santé, de sécurité, et de services publics locaux.

A SQY, ces 7 dernières années, il y a eu une baisse de 3,5 M€ de dotations

Cette année, le gouvernement se félicite de la hausse de la dotation globale de fonctionnement inscrite dans le budget 2024. Pourtant, cette progression ne représente qu'une *augmentation de 0,8 % alors que l'inflation devrait s'établir entre 4,5 et 5 %* pour l'année 2023.

Les maires des communes de Saint-Quentin-en-Yvelines demandent donc **l'indexation de la DGF sur l'inflation** pour que le pouvoir d'action des collectivités territoriales soit préservé.

La DGF n'est pas une libéralité, c'est de l'argent qui est dû aux collectivités. C'est la compensation d'un certain nombre d'impôts locaux qui ont été supprimés. Si les dotations et compensations fiscales sont gelées, cela signifie que 60% des recettes ne s'actualisent pas. C'est une attaque de l'Etat contre les collectivités territoriales.

Enfin, les maires de SQY rappellent que la fin des dispositifs de protection des collectivités contre la hausse des prix de l'énergie pèse lourd. L'argument de la baisse globale des prix de l'énergie sur lequel s'appuie le gouvernement pour justifier la fin des soutiens de l'Etat est fallacieux.

Les élus de SQY considèrent que le gouvernement fait payer aux collectivités une dégradation de la situation budgétaire de l'Etat, à laquelle ils n'ont pas contribué ces dernières années.

Les budgets des communes sont à l'équilibre, la dette est maîtrisée, et l'investissement local représente 70% de l'investissement public. Il est donc du devoir de l'Etat de ne pas entraver la liberté d'agir des maires. Ils connaissent les besoins de leurs habitants, qui se tournent en priorité vers eux lorsqu'ils sont en difficulté.

La décentralisation passe nécessairement par l'autonomie financière et fiscale des collectivités, la responsabilité fiscale des décideurs locaux et leur capacité à lever l'impôt. Il ne peut y avoir de réelle décentralisation sans responsabilité politique locale. Il est indispensable de restaurer l'autonomie fiscale et financière.

L'article 72 de la Constitution consacre d'ailleurs le principe de libre administration des collectivités locales et donc leur autonomie financière, elle semble être aujourd'hui remise en cause.

Face à ce constat, les maires de Saint-Quentin-en-Yvelines demandent :

1 - Une réforme en profondeur des mécanismes financiers pour **garantir une répartition équitable des ressources financières.**

2 - **L'indexation de la DGF sur l'inflation**

 **Contact presse**

Marie Aubazac
06 50 86 28 89
Marie.aubazac@sqy.fr